



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

70 N° 5 1948

Notes sur la prière

A. GATHY

p. 503 - 511

<https://www.nrt.be/fr/articles/notes-sur-la-priere-2795>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

NOTES SUR LA PRIERE

1. *La prière, chose simple et sublime.*

De toutes les actions dont est capable un être humain, la prière est une des plus grandes, la plus grande même peut-on dire. Les épithètes pour la qualifier importent peu. Nous les empruntons à notre langage commun, et le sens le plus riche que nous sommes en mesure de leur conférer reste foncièrement impuissant à traduire cette chose à la fois simple et sublime qu'est une prière bien faite. Nous dépassons ici les limites de notre registre habituel. La gamme même dans laquelle s'inscrivent les meilleurs de nos sentiments est de peu de valeur lorsque nous tentons d'en user : elle s'avère courte, et sa sonorité manque des qualités requises pour traduire les sentiments d'un homme qui tâche de s'évader, en priant, des limites étroites de son être borné.

Sans doute, la prière s'inscrit fréquemment dans la gamme de nos sentiments communs et, même, dans celle de nos sentiments les plus médiocres. C'est précisément le dessein de ces réflexions de le souligner. Mais, s'il nous arrive de ramener la prière à la mesure de nos soucis les plus banalement quotidiens, il n'y a point là une raison de la définir en prenant notre point de départ dans les déviations que nous lui imposons.

2. *La qualité essentielle de la prière.*

La disposition essentielle qu'on doit trouver dans toute prière est un sentiment d'insuffisance, d'indigence, qui pousse un être humain à chercher en dehors des limites de sa chétive personnalité un appui qu'il ne peut trouver en lui-même, une force qui l'aide à s'évader du cercle étroit de son horizon. Ce sentiment peut naître du mystère dans lequel se sent plongé tout homme qui réfléchit ; il peut naître du mystère des choses les plus humbles ou du mystère grandiose du monde. Il importe peu pour l'instant, notre propos n'étant pas d'analyser la prière en tous ses aspects, mais simplement dans ses rapports avec notre vie morale. Notre dessein se borne, ici, à rechercher les conditions psychologiques auxquelles doit satisfaire la prière pour que nous en retirions, pour notre conduite personnelle, un profit spirituel appréciable.

3. *Dissociation fréquente de la prière et de la vie morale.*

La prière, telle qu'on la pratique communément, est-elle pourvue des qualités psychologiques indispensables ? Il ne semble pas. On exhorte les fidèles à prier avec une insistance qu'il serait superflu de

souligner : on peut dire que toute l'organisation culturelle catholique est une sollicitation permanente à la prière, à la prière publique ou à la prière privée, bien que d'une façon différente dans l'un ou dans l'autre cas. On appuie fréquemment l'exhortation qu'on adresse aux fidèles sur une parole de l'Évangile où l'on dit qu'il faut toujours prier et sur l'un ou l'autre texte évangélique analogue. Mais, en détachant, comme il arrive souvent, ces textes de l'Évangile pour en faire le thème d'une invitation à la prière, n'arrive-t-il pas qu'on en exalte exagérément la lettre et qu'on en néglige l'esprit ?

4. *La prière selon l'Évangile.*

Il est exact que l'Évangile nous instruit à pratiquer à l'égard du Père céleste une attitude habituelle d'abandon et de confiance qui est, si l'on veut, une prière permanente. Il est même propre à l'Évangile de proposer l'idéal spirituel comme une lumière qu'on doit toujours porter en soi. Cet « état » spirituel, cette habitude que nous devons avoir de nous en référer, dans tout le cours de notre existence, aux véritables valeurs peut se nommer une prière dans le sens le meilleur de ce mot.

Mais, ce faisant, l'Évangile évite précisément d'isoler la prière de l'ensemble de notre comportement spirituel et de la considérer comme un acte religieux décisif par lui-même et qui serait, en quelque sorte, pourvu d'une valeur autonome, indépendante de la vie morale dans laquelle cet acte vient prendre rang. Sans doute, la prière selon l'Évangile est un appel que l'on adresse à un Dieu bon et aimant pour chercher auprès de lui un supplément d'énergie dont on a besoin. Mais l'Évangile ne nous autorise pas, pour autant, à croire que la démarche par laquelle nous nous portons, en priant, dans la sphère du divin, nous dispense, si peu que ce soit, de faire appel à nos propres ressources.

Assurément, il ne s'agit point de vouloir faire du catholicisme un royaume utopique peuplé de parfaits chrétiens, et nous ne songeons pas ici à interdire la prière aux « imparfaits ». La petite parabole du pharisien et du publicain nous préserverait à elle seule de tomber dans une rêverie aussi ridicule. Mais cette petite parabole nous rappellerait du même coup que la prière du publicain, toute brève et toute rudimentaire qu'elle fut, eut le mérite, aux yeux de Dieu, d'être inspirée précisément par un sentiment d'insuffisance morale conscient et humblement avoué. Ainsi, les quelques pauvres mots où elle se formula s'inscrivirent d'eux-mêmes dans le contexte spirituel d'un homme pécheur. De même, si la pécheresse de l'Évangile obtint son pardon sans proférer nulle parole, n'est-ce point parce que son geste s'inscrivit, lui aussi, dans un contexte analogue ? Nous sommes très loin, dans ces deux cas, d'une prière dans le sens d'une **action isolée de la vie : la prière y apparaît, au contraire, formulée.**

ou non, comme une attitude de l'âme, comme une disposition intime, comme un sentiment foncier où se trouve mis en cause tout le comportement moral d'un être humain. Cet être peut se révéler misérable, mais son mérite est de se libérer, pour quelques instants au moins, de sa médiocrité coutumière.

5. *La prière n'est pas une « vertu » autonome.*

En isolant la prière du contexte spirituel dans lequel elle doit normalement s'inscrire, on risque fort d'en faire une sorte de « vertu en soi » et de donner à croire qu'elle pourrait assez commodément remplacer la pratique des autres vertus. Or, le chrétien ne peut se définir un être humain qui prie, et l'orthodoxie la plus rigoureuse de son oraison n'est pas, par elle-même, une qualité dont il peut se prévaloir d'une manière quelconque si elle est simplement la qualité d'un acte qui se situe en marge de la vie morale. Ce ne sont pas, dit l'Évangile, ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui accomplissent la volonté du Père.

Dans l'Évangile, on le sait, le Christ va même jusqu'à interdire la prière rituelle de l'offrande à quiconque n'est pas en état de réconciliation fraternelle. Ce que le Christ enseigne par là c'est, encore une fois, que la prière doit prendre son point de départ dans un sentiment d'insuffisance morale, en l'occurrence dans le sentiment d'une charité déficitaire, et que chacun doit prendre conscience de ce sentiment : préalablement à toute prière, chacun est tenu de prendre sa température spirituelle, et, s'il s'agit de la charité fraternelle, il doit porter remède à ses déficiences avant de songer à faire une démarche auprès de Dieu. « Quand vous vous mettez en prière, pardonnez ce que vous pouvez avoir contre quelqu'un, afin que votre Père des cieux vous pardonne vos offenses » (1).

Sans doute, nul ne pense délibérément qu'il soit légitime de pratiquer la dissociation que nous sommes occupés à analyser. Mais ne se comporte-t-on pas, dans le fait, comme si cette dissociation était plausible, normale ? Dans ces conditions, est-il surprenant que la prière devienne, dans la mentalité de beaucoup de fidèles, une sorte de contrepoids grâce auquel on peut redresser le fléau de sa balance spirituelle dont le plateau des vertus n'est pas assez lourdement chargé ? Dans cet ordre d'idées, on pourrait même dire que la prière joue dans la vie de certains croyants un véritable rôle de fétiche ou, si l'on veut, de paratonnerre.

Sans doute encore, il est plus simple de considérer, si l'on peut dire, le fait brut de la prière et de lui attribuer une valeur spirituelle « en soi ». Mais ces vues simplifiées sont-elles chrétiennes ? Peuvent-elles même revendiquer pour elles les circonstances atténuantes de

(1) Matthieu, XI, 25.

l'art oratoire ? N'arrive-t-il pas qu'on en use inconsidérément pour assurer au culte public un nombre de fidèles honorable sur lequel on puisse échafauder des statistiques encourageantes et flatteuses ? Est-il interdit de penser qu'il y a là une tentation à laquelle on succombe aisément et un danger d'affaissement spirituel qui n'est pas à sous-estimer ?

6. *La prière n'est pas un alibi.*

La prière, dira-t-on, est un moyen de s'élever au-dessus de soi-même et son rôle bienfaisant se trouve donc toujours assuré. Ce serait rigoureusement vrai si la prière était toujours, dans le fait, un effort sincère d'élévation morale, l'expression d'un désir de mieux-être spirituel. Mais, en est-il ainsi ?

Il s'en faut, semble-t-il, et de beaucoup. Souvent, la prière est une sorte d'alibi facile que l'on se donne, une manière de diversion que l'on s'octroie, une espèce de projection vers Dieu du sentiment d'un effort que l'on voudrait faire mais qu'on n'a pas le courage d'exercer sur soi-même. Dans de pareilles conditions, la prière ne pourrait élever quelqu'un au-dessus de soi qu'à la condition d'être douée d'une sorte d'automatisme. Celui-ci n'existant pas, il est donc vain d'en espérer un profit quelconque pour le croyant si celui-ci n'établit aucun raccord entre sa prière et ses dispositions morales. Un croyant, par exemple, qui assiste à un office religieux ou à une procession sans prendre conscience de l'antinomie qui existe, peut-être, entre son attitude visible et le secret de son cœur ne peut d'aucune manière être considéré comme un être qui « prie ».

7. *La prière « quantitative ».*

La prière ne tire donc pas sa vertu de sa propre substance si elle s'isole dans une mesure excessive du terrain moral où doivent plonger ses racines.

Sa qualité ne s'apprécie pas non plus en fonction de sa quantité. « Cet homme, cette femme prient beaucoup ». C'est là une appréciation courante et qui porte sur une chose excellente en soi. Mais y a-t-il en cela une sorte de brevet qui exclut les contrefaçons ? En bonne logique, il ne peut en être question, les choses spirituelles étant d'une densité qui n'est nullement une fonction de leur durée ni d'une « quantification » quelconque. Dans leur domaine, l'excès ne peut remédier à un défaut, si l'excès et le défaut ne sont pas de même nature. Un défaut dans la qualité de la prière ne se peut corriger par une surcharge en quantité.

Il est frappant, lorsqu'on lit l'Évangile, de n'y trouver aucune « formule » de prière en dehors de l'oraison dominicale. Pour le Christ, la prière est un geste spontané, discret, secret même, démuné de tout

apprêt, de tout artifice. La prière est un état d'âme, informulé, inexprimé peut-être, mais vrai, réel, de toute la réalité d'un être humain qui fait son propre diagnostic ou sa propre autopsie spirituelle. Est-il mort spirituellement ou sa vie morale est-elle simplement en léthargie ? Il importe peu : la prière, pourvu qu'elle jaillisse du fond de cet être comme un appel sincère, s'avère suffisante, par cette seule vertu, à lui rendre vie ou à le faire sortir de sa torpeur morale. Les paroles, pour cela, sont bien inutiles, puisque le Père céleste voit tout dans le secret.

L'époque de l'Évangile était pourtant féconde en prières démonstratives, prolongées et stéréotypées. Il y a là, dit le Christ, une déviation : celle à laquelle la nature humaine devient facilement sujette par sa propension à couler la vie dans un creuset connu selon des formules courantes. Il faut se défier, dit Jésus, de la verbosité, en d'autres mots, de la prière quantitative dont la mesure se prendrait en fonction du temps. « En priant, ne rabâchez pas comme font les païens, qui se figurent qu'en multipliant les paroles ils seront exaucés. Donc ne les imitez pas, car votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous ne le lui demandiez » (2).

La prière tire sa qualité de sa substance intime ; celle-ci gît au fond de chacun et nulle part ailleurs. Elle est une osmose, si l'on peut ainsi parler, entre l'humain et le divin, qui s'opère dans le secret du cœur : « Quand vous priez, vous ne devez pas faire comme les hypocrites qui aiment à se mettre en prière dans les synagogues et aux coins des grandes rues, pour être vus des hommes ; en vérité, je vous le dis, ils tiennent leur récompense. Toi, au contraire, quand tu veux prier, entre dans ton cellier, ferme la porte à clef, et prie ton Père qui est caché, et ton Père qui voit tout le caché te le rendra » (3).

Que la prière soit, selon notre façon de parler, privée ou publique, la sincérité personnelle requise par l'Évangile ne peut jamais lui faire défaut. Tout « sens communautaire » est vain si la prière collective n'est pas une somme d'attitudes individuelles où chacun cherche Dieu dans le secret du cœur. Cette somme peut se composer de prières très diverses selon les dispositions de chacun ; ses composantes peuvent même s'améliorer dans une certaine mesure par l'ambiance dans laquelle elles sont plongées. Mais le dynamisme que peut faire naître une prière collective n'est pas, à lui seul, une valeur spirituelle qui serait à même de suppléer à des insuffisances individuelles : la prière publique ne peut être dépourvue des vertus qui sont essentielles à la prière chrétienne telle que la définit l'Évangile.

(2) Matthieu, VI, 7-8.

(3) Matthieu, VI, 5-6. « Notre-Seigneur a pris pour type d'endroit retiré le local isolé où le paysan serre sa récolte, ses outils, etc., et où personne n'ira le déranger. En transposition moderne nous dirions : « Enferme-toi dans ta cave » (P. J. O'CONNOR, *L'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Coll. *Verbum Salutis*, Paris, Beauchesne, 1930, in h. 1.).

La fierté catholique, le dépouillement de tout respect humain, dont se prévalent parfois certains croyants, ne sont-ils pas des vertus de remplacement qui s'avèrent pauvres en comparaison de celles de la prière évangélique ?

8. *La prière de demande temporelle.*

La prière ne peut pas être non plus, en ordre principal, une prière de demande temporelle. La seule requête que le Christ nous fait exprimer pour notre profit personnel immédiat tient en peu de mots dans l'oraison dominicale. Elle semble à peine une demande si nous la comparons à toutes celles qui sont un thème d'élection chez beaucoup de croyants. Le pain quotidien y fait l'objet d'une phrase discrète, qui est moins l'expression d'une demande que celle d'un abandon confiant à la providence paternelle de Dieu, de ce Père qui sait, dit l'Évangile, de quoi nous avons besoin avant que nous le demandions. Cette demande est exprimée sans insistance, comme celle d'une chose indispensable et bonne, mais qui ne doit pas faire perdre de vue qu'il faut se préoccuper avant tout de chercher le règne de Dieu en croyant que le reste sera donné par surcroît.

Ce reste, ce surcroît que le Christ nous invite à laisser à l'arrière-plan de nos inquiétudes et à ne point formuler en jacassant, ne sont-ils pas devenus, pour beaucoup, le sujet principal de leurs préoccupations religieuses et le pivot de leur monde spirituel ? La demande temporelle n'est-elle pas, chez de nombreux croyants, la forme de prière préférée, spontanée, qui les laisse même assez démunis lorsqu'ils ne peuvent donner à leur oraison le ton quémendeur dont ils sont coutumiers ?

9. *La prière en temps de guerre.*

La psychologie de la prière durant les récentes années de guerre fournit à cet égard une matière toute proche, extrêmement abondante et bien propre à suggérer quelques réflexions. On y touche du doigt, révélés dans une lumière crue et portés à leur paroxysme, certains traits dominants de la prière tels qu'on les rencontre couramment.

Les circonstances expliquent bien des choses et celles de la guerre plus que toutes les autres : c'est bien entendu. Mais n'est-il pas étonnant qu'on ait considéré comme étant excellentes et qu'on ait même encouragé à l'extrême certaines formes de la prière qu'il faut qualifier de superficielles ? N'est-il pas aussi surprenant qu'on se soit persuadé qu'il y avait là un terrain favorable, fertile à exploiter en vue d'un rendement meilleur de la vie chrétienne ?

Relevons tout d'abord, sans nous y attarder, certaines manifestations sporadiques dues à des circonstances exceptionnelles et tragiques. La prière qu'on adresse à Dieu sous le piqué d'un avion mitrailleur ou

dans le sifflement d'une bombe volante est une chose admirable ou une chose ridicule. C'est une chose admirable si elle est un appel instinctif à une Providence que l'on croit secourable, à qui on fait confiance ; elle est admirable comme le réflexe spontané d'un enfant qui trouve rassurant, dans ses moments d'angoisse, d'accrocher sa fragilité à l'appui de sa mère, à une affection dont il n'a jamais douté.

Mais c'est une chose ridicule, qu'il ne faut point omettre de dénoncer, si cet appel à Dieu n'est que l'exaltation passagère, sous un aspect religieux, d'un sentiment de pure panique, dont Dieu ne devient l'objet que parce qu'il est, en somme, le mystérieux inconnu où l'on cherche un refuge qu'on ne trouve plus dans une réalité tangible devenue hostile. Le plus raffiné des civilisés n'est pas doué d'un stoïcisme très supérieur à celui d'un anthropophage lorsque tombe une bombe ou lorsque, toute proche, la foudre éclate. Dans le réflexe qui les oriente alors l'un et l'autre vers Dieu, il n'y a guère qu'une sensation de crainte, une impression soudaine de désarroi en face du déchaînement d'une force immense et brutale devant laquelle on se sent chétif et impuissant. Il y a là, peut-être, une ébauche de religiosité rudimentaire, mais on ne peut y voir rien de plus.

Sans doute, il ne faut pas éteindre la plus pauvre mèche fumante. Il faut toutefois se garder de prendre pour la lueur d'une flamme naissante ce qui n'est qu'une étincelle jaillie sous le coup sec d'une émotion forte. L'expérience a d'ailleurs prouvé surabondamment que de nombreuses mèches enflammées dans le péril ont, dans la suite, fortement fumé, si tant est qu'elles ne se soient pas éteintes.

En dehors de ces circonstances tragiques, la guerre a fourni des occasions fréquentes dans lesquelles la prière pouvait avoir les qualités les meilleures ou les plus médiocres. Sans être pessimiste, on peut affirmer, pensons-nous, que la prière du temps de guerre s'inspire souvent de sentiments qui ne sont pas de nature à faire classer le désintéressement parmi nos vertus dominantes. Notre instinct de conservation, notre sort personnel, nos facilités, qui sont les aliments de la médiocrité dans laquelle notre prière s'enlise dans des circonstances normales, deviennent, en temps de guerre, le centre autour duquel gravite la vie religieuse de beaucoup de croyants. On pourrait dire que la note dominante de la prière du temps de guerre est en quelque sorte de vouloir asservir la Providence aux soucis les plus individualistes et les plus temporels.

L'expérience de la guerre précédente avait amplement démontré que des circonstances anormales, dominées par l'inquiétude, sont favorables à l'éclosion d'une certaine piété ou, pour parler plus exactement, d'une certaine assiduité extérieure dans la prière. Ce qui donne naissance au besoin de prier, en temps de guerre, c'est souvent, comme dans les circonstances exceptionnelles dont nous venons de parler,

un sentiment d'insécurité qui invite à chercher quelque part, là où l'on a quelque espoir de la trouver, une assurance que l'on a perdue.

Y a-t-il là un sentiment religieux ? Il semble bien que la réponse à cette question a été donnée, après la guerre précédente, avec une évidence indéniable. Ce n'est pas la crainte qui est le « commencement de la sagesse », mais, comme le dit le psalmiste, la crainte du Seigneur. Et le rudiment de sagesse qu'on semble avoir acquis se dissipe bien vite, si le Seigneur en est absent, lorsque les raisons de craindre s'évanouissent.

La guerre n'a jamais réveillé, chez la grosse majorité de ceux qu'elle a secoués dans leur torpeur spirituelle, que l'instinct de conservation qui gît en chacun de nous. Cet instinct s'exprime alors par la prière tout simplement parce que celle-ci apparaît comme la seule protection possible. Mais, en cédant à cet instinct qui prend, par la piété apparente dont il s'auréole, l'apparence d'une vertu, fait-on plus que de donner à un égoïsme déjà bien pourvu une sorte de mauvaise doublure spirituelle ?

10. *Prière et providence.*

Peut-on, en temps de guerre, polariser en quelque sorte la prière autour de l'idée de protection personnelle, pour en faire une façon de bouclier efficace, d'une efficacité divinement garantie, et dont on puisse user sans danger d'illusion ? L'expérience toute récente, analogue à celle d'autrefois, montre que cette question est toujours actuelle. Des déconvenues brutales, multiples, ont créé un état d'esprit déplorable. Des églises se sont dépeuplées dès que l'on a senti que les dangers immédiats et palpables étaient conjurés. La ferveur du temps de guerre a baissé parce que l'on a senti que la prière n'était pas pourvue de l'efficacité qu'on lui avait attribuée d'une façon bien inconsidérée.

Sans doute, l'Évangile nous assure que la foi est capable de transporter des montagnes. Toute hyperbole mise à part, il faudrait d'abord, pour que nous nous croyions en droit de bénéficier de cette parole, que notre prière soit le jaillissement d'une foi réelle et non point, en ordre principal, la traduction du sentiment de notre intérêt. Il faudrait aussi, peut-être, pour que se vérifie la parole évangélique, que nous ayons affaire à des... montagnes et non pas au déchaînement insensé des passions humaines tel qu'il se donne libre cours en temps de guerre.

Si l'on y réfléchit calmement, est-il élémentairement sensé en quelque temps que ce soit, et surtout en temps de guerre, de vouloir faire de la prière la panacée qui porterait remède aux pires folies des êtres humains ? Est-il concevable que l'on fasse appel à la Providence pour conjurer les maléfices de nos propres sottises ou de celles dont nos semblables nous font les victimes ? Peut-on imaginer un seul instant

ce que serait le cours des choses matérielles et humaines si la Providence, sollicitée par la prière, devait le diriger, le redresser à chaque instant, au milieu du pire désarroi, en dispensant sa protection sur ceux qui prient et en laissant à l'abandon les « méchants » qui négligent de le faire pour une raison quelconque ? N'y a-t-il pas, en outre, un flagrant illogisme dans notre attitude qui implore la Providence pour qu'elle remette en ordre le chaos que l'humanité crée de ses propres mains en méconnaissant depuis de longs siècles et de la plus cynique façon les enseignements de l'Évangile ? N'est-il pas tout autant illogique de compter sur la puissance d'un Dieu dont on oublie trop d'imiter la bonté ?

Ces questions sont presque absurdes. La notion de la providence qu'elles devraient impliquer, si la prière était ce qu'on imagine trop communément, est une notion qui ne résiste pas à l'examen.

On peut dire également qu'elles paraissent chrétiennement absurdes par la prédominance des soucis temporels et très individuels qu'elles introduisent dans cet acte éminemment religieux qu'est la prière. Pareille prédominance peut plaire à notre instinct de conservation, à l'égoïsme foncier dont nous sommes largement pourvus et que nous cultivons avec soin, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle est très étrangère à l'esprit d'abandon confiant que nous enseigne l'Évangile et, même, qu'elle est en opposition avec la préférence qu'il faut donner au royaume de Dieu et à sa justice, que le « reste » ne peut jamais primer.